



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

Vol. 1 - N° 000 – 4^e trimestre Décembre 2023

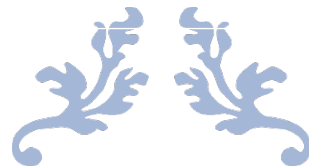
Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4^e trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Article en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestissions.bf>
lestissions@revuelestissions.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO

(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue,

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal

BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de

Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)
Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques

NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ; Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences

de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

Citoyenneté et intégrité... Fatié OUATTARA	13
Jeunesse, éducation et crise en Afrique ... Domèbèimwin Vivien SOMDA	31
Condorcet et droit à l'éducation : De l'instruction publique pour garantir l'égalité entre les hommes ... Kirgoua YABRÉ	75
Respect de l'autre comme fondement du bien-être de tous ... Augustine Blandine K. AMOUSSOU ; Gervais KISSEZOUNON	97
Autorité et liberté dans l'éducation traditionnelle africaine ... Rodrigue Paulin BONANÉ	111
Formation philosophique et insertion socio-professionnelle : comment sortir le philosophe du chômage ? ... Elvis Aubin KLAOUROU	129
Penser l'éthique environnementale au-delà de la critique hottoisienne de la normativité... Baboua TIENE, Tohotanga COULIBALY	155
Jürgen Habermas : validité des normes et vérité dans la discussion Euloge Franck AKODJETIN, Sefounema AKOUTOU.....	181
De La philosophie Bantoue à l'universel philosophique : quelles passerelles chez Tempels ? ... Boubacar OUÉDRAOGO.....	205
La question de la mobilité intellectuelle en Occident du XII ^e au XIV ^e siècle : le cas de l'université de Paris et de Bologne ... EKOOU Assoumou Gilbert, Comoé Fulbert ETTIEN	223

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524



Respect de l'autre comme fondement du bien-être de tous

Respect for others as a basis for the well-being of all

Augustine Blandine K. AMOUSSOU, *Doctorante*
Gervais KISSEZOUNON, *Enseignant-chercheur*
Université d'Abomey-Calavi

Article disponible en ligne : <https://www.revulestisons.bf>

Pour citer cet article

AMOUSSOU Augustine Blandine K.; KISSEZOUNON Gervais, 2023,
« Respect de l'autre comme fondement du bien-être de tous », Revue LES
TISONS (RISHS), Vol.1, N°000, Décembre, p. 97-110.

Résumé: L'ouverture à l'autre, en dépit des risques et des déconvenues, est une nécessité vitale de l'existence de l'être humain. Mais pour que le contact avec l'autre soit bénéfique pour tous, il faut travailler au respect mutuel. L'objectif de cet article est d'analyser l'impact du respect de l'autre sur le bien-être de tous. L'approche méthodologique, à la fois descriptive, analytique, critique et synthétique a permis de collecter des données en rapport avec notre problématique. Il ressort des analyses que le non-respect de l'autre entraîne les conflits d'intérêts, les relations interpersonnelles empreintes de trahisons, de déceptions, de combines et de magouilles, les traitements inhumains, la marginalisation des autres observés dans la société. Par contre, respecter son prochain, c'est penser et agir positivement avec autrui comme avec soi-même. Respecter implique de se préoccuper de l'impact de mes actes sur autrui et d'accepter l'autre pour ce qu'il est. Il revient à chaque personne de cultiver l'amour du prochain et le respect de la dignité d'autrui en vue d'œuvrer pour la construction d'une société pacifique et harmonieuse.

Mots clés : amour, autrui, bien-être, éducation, respect.

***Abstract:** Openness to others, despite risks and disappointments, is a vital necessity for the existence of human beings. But for contact with others to be beneficial for everyone, we must work on mutual respect. The objective of this article is to analyze the impact of respect for others on the well-being of all. The methodological approach, which was descriptive, analytical, critical and synthetic, made it possible to collect data related to our problem. It emerges from the analyzes that non-respect for others leads to conflicts of interest, interpersonal relationships marked by betrayals, disappointments, schemes and schemes, inhuman treatment, and the marginalization of others observed in society. On the other hand, respecting your neighbor means thinking and acting positively with others as well as with yourself. Respect involves being concerned about the impact of my actions on others and accepting others for who they are. It is up to each person to cultivate love of neighbor and respect for the dignity of others in order to work for the construction of a peaceful and harmonious society.*

***Keywords:** Education, Love, Others, Respect, Well-being.*

Introduction

L'homme ne vit pas seul, il éprouve toujours un besoin inextinguible d'aller vers l'autre pour une existence épanouie dans un monde où la promotion de l'identité personnelle prime sur la culture de l'altérité. Mais si l'individu, en tant que tissu de relations est tenu de vivre avec l'autre, toute l'existence doit reposer sur le respect mutuel, saisi comme moteur de l'épanouissement de chacun et de tous. La question fondamentale se formule comme suit : En quoi le respect de l'autre favorise-t-il le bien-être de tous ? En d'autres termes, en quoi le respect de l'autre constitue-t-il un tremplin pour le bien-être de la communauté ? De cette interrogation, découlent trois questions spécifiques : En quoi l'homme est-il un être à la fois singulier et pluriel ? Comment se manifeste le non-respect des autres ? Quelles sont les conditions à remplir pour que le respect soit effectif en vue du bien-être de l'homme, de tout homme ? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements, l'hypothèse est libellée comme suit : Le respect des autres et l'ouverture d'esprit favorisent le développement d'une société juste et inclusive. Pour vérifier cette hypothèse, l'objectif de cet article consiste à analyser l'impact du respect de l'autre sur le bien-être de tous. Pour atteindre cet objectif, nous sommes amenés d'abord, à présenter la singularité et la pluralité de l'homme, ensuite, à relever les manifestations du non-respect de l'autre dans la société et enfin, à préciser les conditions pour l'effectivité du respect en vue du bien-être de tout homme.

1- L'homme, être singulier et pluriel

Bien qu'il appartienne au groupe, l'individu, dans le but de préserver son individualité, recherche une distinction individuelle, trouve sa place avant d'être à l'aise. Le besoin d'identité permet de considérer le sujet tel qu'il est et de ne pas le confondre avec un autre être. Il s'agit de tenir compte de la particularité d'un individu et chercher à savoir ce qui l'oppose aux autres. Il faut admettre qu'autrui n'est pas moi, ni rien de ce qui peut me concerner. Il est différent de moi. Il ne peut être réduit au même dénominateur que moi. Il est un être singulier qui appelle la reconnaissance comme moi, je désire être reconnu. Evidemment, dans sa rencontre avec un autre individu, le sujet veut être reconnu par l'autre. Le souhait de la conscience est, en effet, d'être reconnu par l'autre dans sa singularité et

dans sa liberté. On sait combien l'enfant a besoin de trouver dans son entourage une reconnaissance de sa propre valeur. Cette attente se heurte au désir de reconnaissance de l'autre. Or ma liberté peut bien désirer ce qui est convoité par l'autre ou se trouver en contradiction avec le désir de celui dont j'attends pourtant d'être reconnu. Ce désir de reconnaissance a été relevé par Hegel à travers la dialectique du maître et de l'esclave où deux consciences s'affrontent. Chaque sujet, de son côté, veut être reconnu. Être reconnu comme une personne, un pur être-pour-soi et non comme un corps, telle est la loi du désir. Selon Hegel (1993, p.158), c'est dans la lutte à mort que les individus peuvent espérer obtenir cette reconnaissance. Il faut que les relations humaines soient tissées entre des individus qui se reconnaissent comme distincts les uns des autres, c'est à dire dans le respect de la singularité de l'autre. Reconnaître l'autre, c'est respecter ce qui fait son originalité. Chaque personne est un être singulier en tant qu'il est une synthèse de l'universel et du particulier, et c'est cette singularité qui constitue l'altérité de l'autre, ce qui fait que l'autre est un autre tout en étant mon semblable. L'autre est singulier parce qu'en lui quelque chose m'échappe et c'est cette singularité qui fait de lui une personne. Reconnaître autrui, c'est admettre que je ne suis pas seul sujet et qu'il existe une pluralité de conscience.

Nous vivons dans un monde de coexistence des consciences et c'est par l'expérience originare de cette coexistence que chacun s'inscrit dans l'intersubjectivité, cette caractéristique qu'a la conscience d'être toujours habitée par la présence d'autrui. L'homme n'est pas seul dans le monde, il vit avec d'autres hommes. « Ce sont les hommes et non pas l'homme, qui vivent sur Terre et habitent le monde » ; ainsi se précise chez Arendt (2018, p.60) la condition humaine de la pluralité. La dimension communautaire appartient à la nature humaine. Le « je » devient réellement « je » en entrant en relation avec des « tu ». L'idée de pluralité, selon le même auteur (Idem), se faisait remarquer déjà chez les Romains pour qui « vivre » est synonyme de « être parmi les hommes » et « mourir », c'est « cesser d'être parmi les hommes ». Les traces de ce vivre-ensemble se trouvent également dans le récit de la création (Gn 1, 26-28) : « Il les créa homme et femme ». Selon Arendt (2018, p.81), « aucune vie humaine, fût-ce la vie de l'ermite au désert n'est possible sans un monde qui, directement ou indirectement témoigne de la présence d'autres êtres humains ». Parce que tout homme

est nécessairement le résultat de l'action d'une pluralité d'individus dans un monde qu'il ne s'est pas créé lui-même mais qui le conditionne. L'individu a besoin des autres non seulement dans l'entraide et la coopération, mais au moins aussi sûrement pour partager le sentiment d'exister. Son jugement, ses découvertes, ses émotions n'ont de signification et de valeur que si d'autres aussi peuvent les éprouver ou les confirmer, si d'autres peuvent en être les témoins ou les garants. Tout sujet pensant doit reconnaître que les autres existent. Dès lors, le solipsisme est une conception philosophique intenable.

Tout ce qui se fait dans ce monde est conditionné par le fait que nous vivons ensemble. Mais, on constate que dans la société de consommation, le monde commun disparaît et chacun cherche, alors, à se replier sur lui-même. De toute manière, chaque personne tient à une tension entre l'individuel et le social. Alors se note une ambivalence des rapports humains. L'homme est habité par deux élans antagonistes. La position kantienne démontre ce comportement par l'expression « insociable sociabilité ». L'homme est porté certes, à l'association, mais également au détachement. L'homme, naturellement désire être avec son prochain parce qu'il est un tissu de relations. Il ressent le besoin d'aimer, d'être aimé, de communiquer avec les autres. Pourtant l'intérêt égoïste l'amène à privilégier son ego en sacrifiant l'intérêt général. Sa radicale insociabilité crée une distance entre ses proches et lui. Or s'il n'y a plus d'échanges, les hommes ne peuvent rien construire en commun et créer du neuf. A partir du moment où nous rompons avec le groupe, nous perdons notre place dans le monde. Etre déraciné, cela veut dire n'avoir pas de place reconnue et garantie par les autres dans le monde ; être inutile ; cela veut dire n'avoir aucune appartenance au monde. Dans la constitution de l'homme, le principe de communion et celui de l'individuation vont de pair. Lorsque la communication se rompt ou se corrompt, la personne devient aliénée. Il urge alors que tous luttent pour une existence humaine épanouie en promouvant la reconnaissance et le respect de l'autre.

2- Le non-respect de l'autre

La conscience est le haut lieu de la loi naturelle gravée en chacun de nous. Cette « faculté judiciaire morale qui se juge elle-même », selon l'expression

kantienne (2000, p. 288) oblige l'homme à chercher le meilleur, à progresser, à discipliner sa vie dans le sens du vrai, du beau, du bien. De même, dès que l'individu exerce sa raison, il découvre qu'elle n'est pas seulement sa raison, mais celle qui est en tout autre. « Le bon sens, dit Descartes (1951, p.29), est la chose du monde la mieux partagée ». Le sujet pensant découvre autrui comme un autre soi : il est son égal en raison. Il est possible alors qu'en toute égalité, les rapports soient organisés ensemble en vue du bien exigé par la raison. Si je reconnais que l'autre détient cette faculté au même titre que moi, mon intérêt ou mon plaisir ne doit pas me préoccuper. La raison est cette puissance, comme le soutient Spinoza (2002, p.43), qui permet à l'homme de comprendre la manière dont « son esprit est uni à toute la nature ». Notre objectif, en vue d'un bonheur partagé, doit, en conséquence, s'orienter vers les activités vertueuses qui accomplissent avec perfection notre humanité.

A partir du moment où je suis un être raisonnable, je suis apte à la moralité. Je suis une liberté qui a toujours un avenir ; je peux donc choisir de sortir du cadre qui m'amenait à réduire autrui à une chose. Pourtant cette faculté qui permet à l'homme de distinguer le bien du mal, peut, dans sa dimension instrumentale se mettre au service des fins déraisonnables. Outre le fait que l'homme est reconnu comme belliqueux par nature, les conflits d'intérêts conduisent souvent certains individus à se comporter de façon bestiale envers leurs proches pour obtenir des avantages. C'est alors que les relations interpersonnelles sont empreintes de trahisons, de déceptions, de combines et de magouilles. Tout peut être figolé pour réifier l'autre. Autant d'exemples de nos jours, prouvent que la déshumanisation de l'autre est à son comble. L'exploitation de l'homme par l'homme, les actes injustes, les traitements inhumains observés un peu partout dans la société confirment la désacralisation de l'homme.

Le tragique exemple de la Shoa en est la plus effroyable illustration. Il s'est agi, en effet, pour mener à bien cette ignominieuse entreprise, de mettre la rationalité technique au service de la production en masse de la mort. Arendt (2002, p.783) ayant vécu l'Holocauste durant la deuxième guerre mondiale, déclare : « Les camps de concentration destinés à l'extermination des gens et à la dégradation des êtres humains consiste à transformer la personne humaine en une simple chose, en quelque chose même que les animaux ne sont pas ». Dans ces camps réservés à la salle

besogne, les méthodes utilisées sont multiples : « Chambres à gaz, camions à gaz, utilisation de Zyklon B, fusillade de masse, fours crématoires ». Pour Arendt (2002, p.750), « Une fois acquise la possibilité d'exterminer les Juifs comme des punaises, au moyen de gaz toxique, il n'est nécessaire de propager l'idée que les Juifs sont des punaises ». La personne humaine est rabaisée à ce point en vertu d'une idéologie insensée. Un tel usage de la raison atteint le paroxysme de la déraison en ce sens qu'elle met ce qu'il y a de plus humain au service de l'inhumain. La raison doit être en mesure d'accroître la puissance d'être et d'agir des hommes.

Le besoin d'identité, l'instinct de domination, la peur de l'autre, le racisme et l'ethnocentrisme contribuent à la floraison d'autres formes de réification de l'homme. Les discriminations raciales et ethniques crèvent l'œil. Lorsque les individus sont traités différemment en fonction de leur race ou de leur origine ethnique, il y a marginalisation d'un groupe ou désintégration d'une culture. Car qui rejette une personne foule aux pieds d'emblée, sa culture qui fait son originalité et précise son identité. L'ethnocentrisme est la tendance à répudier toutes les manifestations culturelles et les comportements éloignés de ceux auxquels nous nous identifions. Cette attitude ancrée en chacun réapparaît chaque fois que nous sommes placés dans des situations dérangeantes de perte de repères. Cette attitude est de tout temps et on se rappelle que dans la Grèce antique, tout ce qui n'est pas grec est « barbare », tout comme tout ce qui n'est pas européen est « sauvage », tout ce qui n'est pas de mon milieu est « étrange ». Or le barbare, c'est, malheureusement, celui qui ose nier l'humanité de l'autre. L'ethnocentriste saisit son ethnie comme centre du monde, éprouve une fierté à se percevoir sous une catégorie positive et supérieure, à prendre les autres comme une catégorie négative et inférieure. L'idée souvent développée, aux dires de l'ethnologue Lévi-Strauss (1961, p.20) c'est que :

L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent les hommes (ou parfois-dirons-nous avec plus de discrétion 'les bons, les excellents, les complets), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus- ou même de la nature

humaine, mais sont tout au plus composés de mauvais, de méchants, de singes de terre ou d'œufs de pou.

Ce même penseur (1961, p.22) choisit l'exemple de la rencontre des Espagnols et des Amérindiens au XV^{ème} siècle, pour montrer que celui qui traite l'autre de sauvage est lui-même sauvage puisqu'il s'identifie à l'autre. « En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus sauvages ou les plus barbares de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leur attitude typique. Le barbare c'est celui qui croit à la barbarie ». Penser que l'autre n'est pas un être humain, c'est faire preuve de barbarie, de brutalité ou d'animalité. Sans barbare, il n'y a pas de barbarie. Le barbare n'est pas celui qui est étranger ou est dépourvu de toute culture et qui vivrait dans un état de bestialité, le barbare, c'est l'homme qui utilise l'argument de la différence culturelle pour exclure l'autre de l'humanité. Ne pas exclure l'autre, c'est l'accepter tel qu'il est, c'est le respecter.

3- Promotion du respect de l'autre

Autrui est semblable à moi et pourtant différent de moi, c'est un alter ego. A partir du moment où l'autre n'est pas moi, on n'est plus dans une fluidité d'accueil, on est plutôt dans une posture de rejet, de peur. Je me suis construit à partir de telle norme, ceux qui se dérogent à ces normes sont étrangers. Même s'il m'arrive d'être centré sur moi-même, je peux me décentrer et considérer autrui pour lui-même et non pour moi car autrui est celui qui m'oblige au respect. Respecter l'autre implique de se préoccuper de l'impact de mes actes sur autrui et d'accepter les autres pour ce qu'ils sont, même lorsqu'ils sont différents. Le respect de l'autre implique l'écoute attentive et la compréhension des perspectives, des expériences et des émotions des autres. L'écoute apporte, d'ailleurs, à celui qui écoute une tranquillité d'esprit et d'ouverture et à celui qui est écouté, une garantie d'être non seulement entendu mais compris. Il est question d'user d'empathie qui permet de jeter les bases d'une société juste et bienveillante puisqu'elle développe la conscience sociale et fait barrage aux préjugés, aux stéréotypes, aux discriminations, aux comportements agressifs et au racisme.

En fait, pour changer de visage au monde animé par l'individualisme triomphant et la glorification du moi, il faut, comme le souligne M^{gr} Sastre

(2010, p.159), « des hommes qui acceptent de se renouveler en dépassant l'égoïsme, la haine, les calculs sordides pour vivre au service de leurs frères, une authentique aventure de solidarité dans la justice et l'amour ». Il revient à chaque personne de cultiver l'amour du prochain et le respect de la dignité d'autrui.

- L'amour du prochain

L'existence humaine en tant que conquête de communion, ne se déploie que dans un univers intersubjectif. Ceux qui choisissent de vivre seuls, souffrent du fait que presque personne ne s'intéresse à eux et surtout de n'avoir personne avec qui partager leurs sentiments. A propos, Jean-Paul II (1979, n°10) déclare : « L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement ». On comprend alors qu'un homme sans amour vit avec un manque terrible et ne peut ni produire de bons fruits ni s'émerveiller constamment. Ce son de cloche résonne également dans ces mots de Precht (2010, p.129) : « Ne pas être aimé est terrible, n'avoir personne à aimer est encore plus terrible ».

La liberté ne se réduit pas à une pure liberté intérieure où chacun se replie sur lui-même et reste indifférent à son entourage. La liberté doit être l'expression d'une vie animée par l'amour, par un engagement effectif vers le prochain. En ce sens, le premier mouvement qui révèle un être humain dans la petite enfance est un mouvement vers autrui. L'une des choses qui permet d'affronter et de vaincre les difficultés et de supporter même les personnes toxiques, c'est l'amour. Celui qui entretient dans son cœur l'amour supporte tout et tient la tête haute au milieu des adversités, des tribulations, des tempêtes et même des séismes. L'amour peut être saisi comme un moyen universel pour traiter des maladies et soulager nombre de souffrances. On se remémore l'hymne à l'amour de Saint Paul (1Co.13, 3-7) :

Quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, quand je livrerais même mon corps pour être brûlé, si je n'ai pas l'amour, cela ne me sert de rien. L'amour est patient, il est plein de bonté ;

il n'est point envieux ; l'amour ne se vante point, il ne s'enfle point d'orgueil, il ne fait rien de malhonnête, il ne cherche point son intérêt, il ne s'irrite point et ne soupçonne point le mal, il ne se réjouit point de l'injustice mais se réjouit de la vérité ; il excuse tout, il croit tout, il espère tout, il supporte tout.

Si nous arrivons à tenir compte de ces caractéristiques, nous ferons renaître en ce monde, un désir universel d'humanité. Des mots extraits de l'homélie de M^{gr} Sastre (2010, p.137-138) vont dans le même sens puisqu'ils touchent à la question de l'autre :

La charité, cette charité que nous avons sans cesse sur les lèvres, si elle ne s'exprime pas à travers des œuvres concrètes, elle est non seulement, un simple gargarisme de mots, mais, pire encore, un mépris du commandement nouveau que le Christ a scellé de son sang versé pour nous. (...) Tu dois savoir et vouloir ce que le Christ attend de toi : Tu ne dois en aucun cas profiter de ta situation pour imposer ta volonté de domination, ta soif d'avoir et de jouir, ton désir d'accaparer pour toi ce qui appartient à tous. En aucun cas, tu ne feras des autres le fumier sur qui croîtra la fleur de ta réussite ou le pavois sur qui tu hisseras l'ambition d'une grandeur éphémère.

Cela suppose que la vie ensemble ne doit être ni une simple cohabitation où personne ne se soucie de l'autre ni une jungle où les plus forts ont toujours raison. L'amour doit être au centre de toute vie sociale car c'est lui, comme le dit le Pape Benoît XVI (2011, n°29), « qui apaise les cœurs blessés, esseulés, abandonnés. C'est l'amour qui engendre la paix ou la rétablit dans le cœur humain et l'instaure entre les hommes ». L'amour, par son dynamisme universel, permet de construire un monde nouveau où l'homme sera réhabilité grâce au respect de sa dignité.

- Le respect la dignité de l'autre

La dignité inspire le respect et l'honneur. Reconnaître la dignité d'un être, c'est juger qu'il mérite d'être honoré, valorisé. Elle n'est pas due à un mérite précis mais à la nature de tout être humain. Et pour cause l'article

premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 stipule : « Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droit ». Si nous sommes égaux en dignité, nous devons tous, sans exception, être traités dignement. C'est pourquoi Arendt (2002, p.810) stigmatisant les exactions du régime totalitaire hitlérien affirme : « Le totalitarisme détruit nécessairement toute trace de ce qu'il est convenu d'appeler la dignité humaine. Car le respect de la dignité humaine implique que l'on reconnaisse les autres hommes ou les autres nations au même titre que soi comme des sujets, comme des bâtisseurs de monde ou comme des cofondateurs d'un monde commun ». Pour la fondation d'un monde commun, chaque individu doit se reconnaître « coagent » avec son prochain parce qu'il « prend part à une action conjointe de constitution d'un monde unique qui soit monde à plusieurs » soulignent Berthoz et Petit (2006, p.245).

Rien ne doit entacher la dignité de l'homme. Dans cette optique, le respect de la règle d'or évangélique (Lc 6, 31) : « Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » est incontournable. C'est une prescription qui traduit l'idée selon laquelle il faut adopter une attitude bienveillante et respectueuse envers les autres. Cette règle implique que si quelqu'un ne veut pas être maltraité, s'il ne veut pas être traité de manière cruelle et irrespectueuse, qu'il apprenne à traiter les autres aussi décemment. Ce que tu ne veux pas qu'on t'impose, ne l'impose pas à l'autre. C'était la préoccupation de M^{sr} Sastre qui, animé du souci du respect de la dignité de l'autre ne supportait pas qu'on réduise l'homme au péché commis. C'est sa façon de croire en l'homme, en sa perfectibilité, en sa conversion, en sa transformation. L'homme, malgré ce mélange en lui de bien et de mal, de qualité et de défaut, de lumière et de ténèbre, a la capacité de poser des actes sublimes. Il est animé par ce désir ardent de changer de vie, faire du bien, c'est pourquoi M^{sr} Sastre, chantre et prédicateur de la miséricorde de Dieu, rougit lorsqu'on tente de réduire toute personne à son péché. Il faut prêcher la miséricorde et non l'enfer car l'homme est perfectible. Il s'agit d'apprendre à poser un regard neuf sur l'autre et pardonner. Evidemment, ce que nous ignorons c'est que le non-pardon fait recaler ou annuler carrément à notre égard certaines promesses de Dieu. En conséquence, pour bénéficier en toute circonstance des faveurs du Créateur et mériter son pardon, nous sommes

appelés à pardonner à quiconque nous offense ; car l'absence de faculté de pardonner fait obstruction à l'œuvre de l'Esprit Saint qui a pour mission de glorifier le Christ dans nos vies. Cette conception est assimilable à celle d'Arendt (2018, p.389) pour qui c'est le miracle du pardon comme « rédemption » et de la promesse comme « remède » qui nous délivre des conséquences de nos fautes et nous assure des « îlots de sécurité sans lesquels aucune continuité n'est possible dans les relations des hommes entre eux ». Le pardon ouvre une voie de salut pour le fautif. La grâce du pardon sauve de la fatalité et offre une nouvelle chance à la liberté. « C'est seulement en se déliant ainsi mutuellement de ce qu'ils font que les hommes peuvent rester de libres agents ; c'est parce qu'ils sont toujours disposés à changer d'avis et à prendre un nouveau départ que l'on peut leur confier ce grand pouvoir qui est le leur de commencer du neuf, d'innover », affirme Arendt (2018, p.394).

Par ailleurs, le respect de la dignité de l'autre implique qu'on reconnaisse obligatoirement en tout homme une fin en soi. De ce fait, aucun homme ne doit être traité comme un objet ou un moyen mais comme sujet. L'impératif catégorique kantien (1956, p.50) qui dicte clairement et rigoureusement cette vérité morale se présente comme suit : « Agis toujours de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne comme dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen ». En réalité, Kant interdit l'utilisation de l'homme comme moyen à titre exclusif. L'homme ne doit pas être réduit à un simple instrument animé, un vulgaire outil à exploiter parce qu'il est un animal raisonnable qui mérite attention et respect. Cette ordonnance kantienne met en garde contre toute prétention d'aliéner, d'asservir ou d'exploiter son semblable. Pour valoriser sa dignité, l'homme doit être délivré de tout ce qui va à l'encontre des règles fixées par la raison. Dans cette logique, Jean-Paul II (1996, p.68), nous prête les mots pour affirmer : « L'homme parvient à sa dignité lorsque se délivrant de toutes les servitudes des passions par le choix libre du bien, il marche vers sa destinée et prend soin de s'en procurer réellement les moyens par son ingéniosité ». Le respect de la dignité fait grandir dans l'amour fraternel, généreux, miséricordieux ; ce qui lui permet de militer pour son bien-être et celui des autres. Il est recommandé de s'ouvrir à tout ce qui est valeur

humaine, d'accepter de dialoguer avec l'autre au nom du bien de l'homme et de se rendre responsable pour autrui.

Conclusion

La question du respect de l'autre est une préoccupation fondamentale aujourd'hui. Chaque personne mérite d'être traitée avec dignité et respect. Pour construire une société plus juste et inclusive, il est indispensable de cultiver l'ouverture d'esprit et le respect envers tous les individus. En favorisant l'intégration et l'inclusion, nous créons un environnement propice à la coopération et au développement. Il est évident que le rejet de l'autre freine les progrès économique et scientifique et nous prive de notre humanité commune. Par conséquent, nous devons bâtir un monde où chacun peut s'épanouir et contribuer au bien-être collectif.

Bibliographie

- ARENDDT Hannah, 2002, *Les origines du totalitarisme*, trad. Leiris, Paris, Seuil.
- ARENDDT Hannah, 2018, *Condition de l'homme moderne*, trad. par G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy.
- KANT Emmanuel, 1956, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Delagrave.
- KANT Emmanuel, 2000, *La religion dans les simples limites de la raison*, Paris, Vrin.
- La Bible de Jérusalem*, 1984, Paris, Cerf.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1961, *Race et histoire*, Paris, coll. Folio essais.
- Pape Benoît XVI, 2011, Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus*, Cotonou, Ed. La Croix du Bénin.
- Pape Jean-Paul II, 1979, Lettre encyclique *Redemptor Hominis*, Vatican Ed.
- Pape Jean-Paul II, 1996, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, Vatican Ed.
- Pape François, 2020, Lettre encyclique *Fratelli tutti*, Lomé, éd. Saint Augustin.
- PRECHT Richard, 2010, *Qui suis-je et si je suis, combien ?* Paris, Belfond.

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Vol.1 - N°000 - 4è trimestre - Décembre 2023
e-ISSN : 2756-7532 ; p-ISSN : 2756-7524

SPINOZA Baruch, 2002, *Traité de la réforme de l'entendement*, trad. de
Rousset, Paris, Vrin.

SARTRE Jean-Paul, 1947, *Huis-clos* suivi de *Les mouches*, Paris,
Gallimard.

SASTRE Robert, 2010, *Paroles d'un prophète, œuvre posthume*, Cotonou,
Ed. Catholiques du Bénin.